



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Identifiant du produit:

Dénomination du produit: EZ STRIP™ ALL PURPOSE REMOVER

Date de Révision: janv. 27, 2021

Date d'impression: janv. 27, 2021

Version: 1.1

Remplace Date: mar 29, 2018

Nom du fabricant: EZ Strip Canada Inc

Adresse: 3278 Marentette Ave. Windsor, ON, CA, N8X 4G4

N° de téléphone en cas d'urgence: +1 (800) 435-2511

Numéro d'information: +1 (800) 435-2511

Fax:

Produit / utilisations recommandées: Dissolvant tout usage

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation oculaire - Catégorie 2B

Pictogrammes

Aucun

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger - Santé

Provoque une irritation des yeux.

Mentions de dangers - Physiques

Aucun

Conseils de prudence - Prévention

Se laver soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Conseils de prudence - Stockage

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de prudence - Élimination

Aucun conseil de prudence disponible.

Dangers physiques et pour la santé non classifiés ailleurs (DNCA)

Aucun.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

CAS	Nom Chimique	%/poids
0001119-40-0	Glutarate de diméthyle	10% - 30%
0000106-65-0	Succinate de diméthyle	3% - 7%
0000078-40-0	Phosphate de triéthyle	3% - 7%
0000627-93-0	Adipate de diméthyle	1% - 5%

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué pour protéger la confidentialité.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Déplacer la personne à l'air frais.

Contact avec la peau

Rincer la peau à l'eau/sous la douche et un savon doux pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé.

Contact avec les yeux

Rincer délicatement les yeux sous avec un faible jet d'eau tiède pour au moins 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, obtenir des conseils/des soins médicaux.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente ou en convulsion.

Symptômes et effets les plus importants avec manifestation aiguës et différés

Des problèmes cutanés préexistants peuvent être aggravés par un contact prolongé ou répété

Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIES

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas employer de jet d'eau direct.

Risques spécifiques en cas d'incendies

Aucune donnée disponible

Procédure de lutte contre l'incendie

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès aux personnes non autorisées. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Mesures de protections spéciales

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) à pression protectrice et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Procédure d'urgence

Ne pas toucher ou marcher dans le produit déversé.

Équipement recommandé

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions individuelles

Éviter le contact avec les yeux.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération si cela peut être fait en toute sécurité. Éviter les rejets dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Méthodes et matériel pour confinement et nettoyage

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Générale

Laver les mains après l'utilisations. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

Exigences de ventilation

Aucune ventilation particulière requise.

Exigences de la Salle de Stockage

Garder les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

SECTION 8) CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection chimique ou lunettes avec écrans latéraux.

Protection de la peau

Lorsqu'un contact est susceptible porter des gants chimiquement résistants.

Protection respiratoire

Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une ventilation peut être nécessaire.

Les contrôles d'ingénieries appropriés

Ventilation générale Douches. Stations de lavage des yeux.

Nom de la composante chimique	ACGIH TWA (mg/m3)	ACGIH TWA (ppm)	ACGIH STEL (mg/m3)	ACGIH STEL (ppm)	ACGIH Carcinogen	ACGIH Notations	ACGIH TLV Basis	CAN_ONtmg
-------------------------------	-------------------	-----------------	--------------------	------------------	------------------	-----------------	-----------------	-----------

Nom de la composante chimique	CAN_ONtppm	CAN_ONsmg	CAN_ONsppm	OSHA TWA (mg/m3)	OSHA TWA (ppm)	OSHA STEL (mg/m3)	OSHA STEL (ppm)	OSHA Carcinogen
-------------------------------	------------	-----------	------------	------------------	----------------	-------------------	-----------------	-----------------

Nom de la composante chimique	OSHA Skin designation	OSHA Tables (Z1, Z2, Z3)
-------------------------------	-----------------------	--------------------------

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient ACGIH TWA (mg/m3), ACGIH Carcinogen, ACGIH Notations, ACGIH TLV Basis importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 2%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	8.579 lb/gal
Gravité spécifique	1.03
% Solides par poids	N/A
% COV	N/A

Apparence	Liquide visqueux blanc
Seuil de l'odeur	N/A
Description de l'odeur	Amande

pH	7
Solubilité dans l'eau	N/A
Inflammabilité	N/A
Symbole du point d'éclair	N/A
Point d'éclair	> 93.3°C
Viscosité	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
Pression de vapeur	N/A
Densité de Vapeur	N/A
Point de Congélation	N/A
Point de Fusion	N/A
Point d'ébullition bas	101°C/214°F
Point d'ébullition élevé	N/A
Température d'auto-inflammation	N/A
Point de décomposition	N/A
Taux d'évaporation	N/A
Coefficient de partage: eau/pétrole	N/A

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter

Ne pas laisser geler.

Risque de réactions dangereuses

Ne se produira pas.

Matériels incompatibles

Agents oxydants. Acides minéraux forts

Produits de décomposition dangereuse

Oxydes de carbone.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Route probable d'exposition

Ingestion, l'absorption de la peau, contact avec les yeux.

Danger d'Aspiration

Aucune donnée disponible

Cancérogénicité

Aucune donnée disponible

Cellules germinales mutagènes

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Sensibilisation des voies respiratoires et de la peau

Aucune donnée disponible

Dommages/Irritation sérieuses aux Yeux

Provoque une irritation des yeux.

Corrosion/irritation de la peau

Aucune donnée disponible

Toxicités pour certains organes cibles- Exposition à répétition

Aucune donnée disponible

Toxicités pour certains organes cibles- Exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est >5000 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Aucune donnée disponible

Persistance et biodégradabilité

Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Mobilité dans l'environnement

Aucune donnée disponible

Autres effets indésirables

Aucune donnée disponible

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus

La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Information TMD Canadien	Information du U.S DOT
Numéro ONU:	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition:	N/A	N/A
Classe de danger:	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Groupe d'emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Note/Disposition spéciale:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Polluant marin:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Substance dangereuse (RQ):	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Toxique - Danger d'Inhalation:	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	%/poids	Liste des réglementations
0001119-40-0	Glutarate de diméthyle	10% - 30%	DSL,TSCA,Canada_ON_VOC,Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level,CAN_VOC - Canada_VOC
0000106-65-0	Succinate de diméthyle	3% - 7%	DSL,TSCA,Canada_ON_VOC,Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level,CAN_VOC - Canada_VOC
0000078-40-0	Phosphate de triéthyle	3% - 7%	Canada_NPRI,DSL,Canada_NPRI_Part1A,TSCA,Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level,CAN_VOC - Canada_VOC
0000627-93-0	Adipate de diméthyle	1% - 5%	DSL,TSCA,Canada_ON_VOC,Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level,CAN_VOC - Canada_VOC

Les informations de cette section ne répertorient pas les composants non dangereux qui pourraient CAN_VOC - Canada_VOC, Canada_NPRI, Canada_NPRI_Part1A, Canada_ON_JSL - Canada_ON_Jurisdictional Screening Level, Canada_ON_VOC, DSL, IARC Carcinogène, TSCA importantes, en cas de présence à une concentration inférieure à 2%. Veuillez contacter le fabricant pour plus d'informations.

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux Américains); TMD - Transport des marchandises dangereuses; CAS- Chemical Abstract Service (Service d'abstrait chimiques); Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis) CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages) LIS- Liste Intérieure des substances; CE- Concentration Equivalente; EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail); CL- Concentration Létale; DLDosage Létale; NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail; OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ARI- Appareil Respiratoire Isolant; STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); CEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement) TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil); TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TVP - Temps Valeur Pondérée; US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États- Unis); SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

Version 1.1:

Date de Révision: janv. 27, 2021

Version 1.0:

Date de Révision: mar 29, 2018

Première édition.

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.